

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Site inspecté :

Date de l'inspection: 27/06/2019

## Constat de l'inspecteur :

L'exploitant n'a pas été en mesure de présenter le jour de l'inspection un inventaire et un état des stocks des substances ou préparations dangereuses susceptibles d'être présentes dans l'établissement en tenant compte des phrases de risques codifiées par la réglementation en vigueur.

/N06SPECTION

## Ecart aux dispositions de :

L'article 7.2.1 de l'arrêté préfectoral complémentaire du 8 novembre 2012 modifiant les prescriptions applicables aux installations de la société LIDL sur la commune des Arcs sur Argens.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



E. LOHR




S. GIGLIO

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection


Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

J. P. Lillo  
Responsable logistique



e. SAUAS  
Responsable Sécurité


**Commentaires et réponses de l'exploitant :** (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

EXPLOITANT

Nous sommes en mesure de fournir un stock valorisé de l'ensemble des produits présents sur site.  
Un développement est en cours de faisabilité au siège social afin d'extraire uniquement les produits dangereux.

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui	Non
Proposition de mise en demeure	Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui	Non

Commentaires :

DREAL

L'inspection le :

Fiche soldée le :

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Site inspecté :

Date de l'inspection: 27/06/2019

## Constat de l'inspecteur :

L'exploitant n'a pas porté à la connaissance du préfet, avec les éléments d'appréciation associé, l'implantation d'une installation photovoltaïque en toiture.

## Ecart aux dispositions de :

L'article 1.5.2 de l'arrêté préfectoral complémentaire du 8 novembre 2012 modifiant les prescriptions applicables aux installations de la société LIDL sur la commune des Arcs sur Argens.

/N106SPECTION

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



E. LOHR



S. GGLIO

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature


C. SALLAS  
Responsable Sécurité
**Commentaires et réponses de l'exploitant :** (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

En 2011, un dossier DDAE a été déposé.  
Il a été précisé dans celui-ci la présence de photovoltaïque dans l'étude d'impact paragraphe 3.7.2 et dans le chapitre 5 de l'étude de danger.  
Malgré la démarche, cela n'a pas été repris dans l'AP du 8.11.2012.

EXPLOITANT



## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui	Non
Proposition de mise en demeure	Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui	Non
Commentaires :		

DREAL

L'inspection le :

Fiche soldée le :

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Site inspecté :

Date de l'inspection: 27/06/2019

## Constat de l'inspecteur :

L'exploitant n'a pas été en mesure de justifier la réalisation d'un exercice de défense incendie lors des 3 dernières années.



## Ecart aux dispositions de :

L'article 13 de l'arrêté du 11 avril 2017 relatif aux prescriptions générales applicables aux entrepôts couverts soumis à la rubrique 1510.

/N/06SPECTION

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

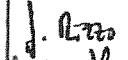
E. LOHR

S. GIGLIO

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

  
 Responsable logistique

  
 Responsable Sécurité

## Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Le 28 octobre 2016, il a été réalisé un exercice incendie avec risque chimique en collaboration avec le SDIS de Draguignan. Il existe une vidéo de cet exercice.

A ce jour, je n'ai pas pu récupérer le CR des pompiers.

Un nouvel exercice sera réalisé courant 2019 et un CR sera établi.

EXPLOITANT



## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui	Non
Proposition de mise en demeure	Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui	Non

Commentaires :

DREAL

L'inspection le :

Fiche soldée le :

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

4

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant :

Site inspecté :

Date de l'inspection: 27/06/2019

## Constat de l'inspecteur :

L'exploitant n'a pas été en mesure de présenter un rapport d'essai de débit sur 3 poteaux incendie en simultané. Par ailleurs, le jour de l'inspection, l'exploitant a indiqué que les contrôles réglementaires de 4 poteaux incendie étaient assurés par Barjane et 3 par LIDL. Pour autant, le rapport de vérification des poteaux incendies mandatés par LIDL ne cite que les poteaux 111 et 112.

## Écart aux dispositions de :

L'article 7.6.4.4 de l'arrêté préfectoral complémentaire du 8 novembre 2012 modifiant les prescriptions applicables aux installations de la société LIDL sur la commune des Arcs sur Argens.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



E. LOHR

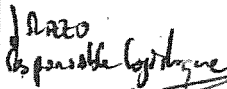


S. GIGLIO

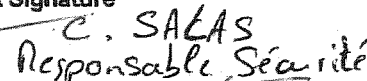
L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



Responsable technique


C. SAKAS  
Responsable Sécurité

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Lidl n'est propriétaire que de 2 poteaux (111 et 112), ceux-ci sont testés annuellement.

Je joins au présent document le rapport de contrôle des P.I de la zone faisant rapport d'un test simultané sur 3 poteaux.

Les 111 et 112 sont raccordés sur la même boucle de sécurité.

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui	Non
Proposition de mise en demeure	Oui	Non
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui	Non

Commentaires :

L'inspection le :

Fiche soldée le :



**RAPPORT DE VISITE INSTALLATION Poteaux et bouches incendie selon NF S62-200**

DATE DE VISITE : 29/11/2018  
date dernière visite : 27/09/2017

**Sur l'installation Poteaux et bouches incendie protégeant le site de :**

Nom du client : ASL Les Breguières

Adresse du site : Parce Des Breguières, Les Arcs/Argens

N° d'affaire : R.P09.02451-20

- Nombre de poteaux incendie de l'installation : 21
- Nom du technicien ayant effectué l'opération : MARCHAL/DOLENTE/GAZHRAN
- Visa du technicien : CF Rapport feuille de travaux

• Nom et visa du représentant client :

Cf feuille de travaux

- Diffusion du rapport à
  - original : dossier de suivi de l'installation au SAV agence
  - deux copies à remettre au client dont une qu'il transmettra à son assureur

Fournitures complémentaires de matériels ou pièces

A facturer :

A ne pas facturer :



## **1 - VERIFICATIONS VISUELLES**

Liste des vérifications à réaliser sur chacun des poteaux et bouches incendie selon la norme NF S62-200 (les observations sont indiquées dans le tableau de vérifications des performances hydrauliques).

- 1 - L'aspect général de la partie visible de l'installation (la présence de l'appareil, son identification, sa verticalité s'il s'agit d'un poteau, l'absence de détérioration, de corrosion, etc.)
- 2 - Sa bonne accessibilité
- 3 - La présence et le bon état de l'ancrage
- 4 - La présence et le bon état du socle de propreté lorsqu'il est requis
- 5 - La présence de tous les éléments apparents du poteau ou de la bouche d'incendie
- 6 - La présence et la compatibilité du (des) bouchons avec le(s) demi-raccord(s) du poteau
- 7 - La présence d'un dispositif d'entrée d'air sur le poteau (par exemple sur un bouchon)
- 8 - Le libre accès au(x) raccord(s) / demi-raccord(s) d'incendie
- 9 - Le bon état du revêtement
- 10 - La présence de la signalisation pour les bouches d'incendie
- 11 - La hauteur H1 du demi-raccord central par rapport au niveau du sol dans le cas des poteaux d'incendie
- 12 - L'absence de fuite apparente
- 13 - L'absence d'eau dans le coffre pour la bouche d'incendie et dans la colonne pour les poteaux et bouches d'incendie

## **1 - VERIFICATIONS HYDRAULIQUES**

Mesure de la pression au débit 100%

Rappel: chaque installation de poteau d'incendie doit, sous une pression de 1 bar minimum en régime d'écoulement mesurée en sortie de l'appareil, délivrer le débit minimum suivant:

- 30 m<sup>3</sup>/h pour un poteau d'incendie de DN80 (type A)
- 60 m<sup>3</sup>/h pour un poteau d'incendie de DN100 (type B)
- 120 m<sup>3</sup>/h pour un poteau d'incendie de DN150 (type C)

Dans le cas où le débit à 100% ne peut être atteint, relever le débit maximum à 1 bar.

**Important:** Pour limiter les consommations d'eau, lorsque le débit requis est atteint, nous effectuons une dernière mesure à 150 % et ne descendons pas jusqu'à 1 bar.



**Observations concernant les non-conformités constatées :**

A series of horizontal dotted lines provided for recording observations.

## Tableaux de relevés des performances hydrauliques

N°	TYPE	0%		100% (ou 1 bar si Non Conforme)		150%		Conformité suivant 100% (OUI/NON)	Volume d'eau prélevé pour les essais (m3)	Observation(s) suite aux vérifications visuelles
		Débit (m3/h)	Pression (bar)	Débit (m3/h)	Pression (bar)	Débit (m3/h)	Pression (bar)			
323	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
324	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
301	DN100	0m3	12,5b	60m3	11,5b			OUI		
302	DN100	0m3	12,5b	60m3	11,5b			OUI		
322	DN100	0m3	12,5b	60m3	11,5b			OUI		
329	DN100	0m3	12,5b	60m3	11b			OUI		
330	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
308	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
309	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
304	DN100	0m3	12,5b	60m3	11,5b			OUI		
307	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
306	DN100	0m3	12,5b	60m3	11,5b			OUI		
305	DN100	0m3	12,5b	60m3	11,5b			OUI		
310	DN100	0m3	12,5b	60m3	11,5b			OUI		
328	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
327	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
326	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		



## Tableaux de relevés des performances hydrauliques

325	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
311	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
312	DN100	0m3	12,5b	60m3	12b			OUI		
313	DN100	0m3		60m3				NON		Non alimenté en eau